

Portrait de l'assuré français : ce que révèlent vraiment les données

Faits saillants :

- La prime moyenne des 18-30 ans est 23 % plus élevée que les 60+ ans
- Les assurés conservent leur voiture 6,8 ans en moyenne.
- L'âge moyen des véhicules conduit par les Français est de 7 ans.
- La formule Tiers reste majoritaire, tous âges confondus.
- Les moins de 30 ans comptent déjà 7 ans de permis en moyenne.
- La Renault est la marque préférée des Français.



[Télécharger les portraits des Français \(lien\)](#)

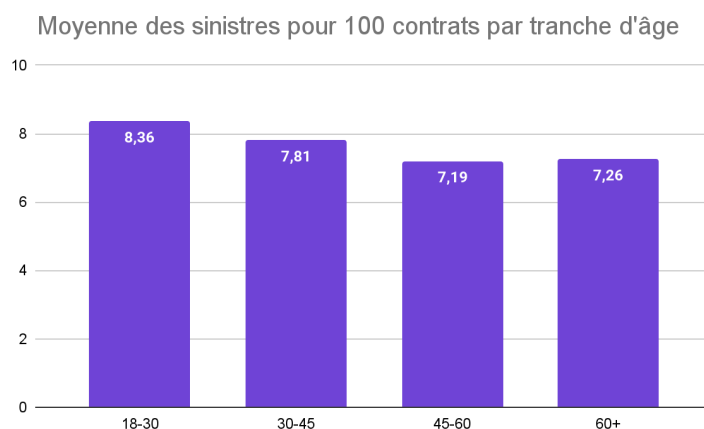
L'Union européenne vient d'adopter une vaste réforme du permis de conduire, avec une validité harmonisée à 15 ans, un contrôle médical obligatoire et une future version numérique. Cette évolution remet la sécurité et la responsabilité au volant au cœur du débat public. Mais les données collectées par la néo-assurance Leocare dressent un constat plus nuancé : les conducteurs français sont déjà, dans leur immense majorité, des automobilistes prudents et réguliers.

Pas si fous du volant

La photographie des conducteurs assurés révèle une étonnante homogénéité. Toutes générations confondues, **près de 85 % des contrats ne donnent lieu à aucun sinistre**. Derrière cette apparente uniformité, une catégorie d'âge fait exception : les **30-45 ans concentrent**

plus de la moitié des sinistres (52 %), suivis des 45–60 ans (28 %). Non pas parce qu'ils prennent davantage de risques, mais parce qu'ils constituent le cœur du parc automobile.

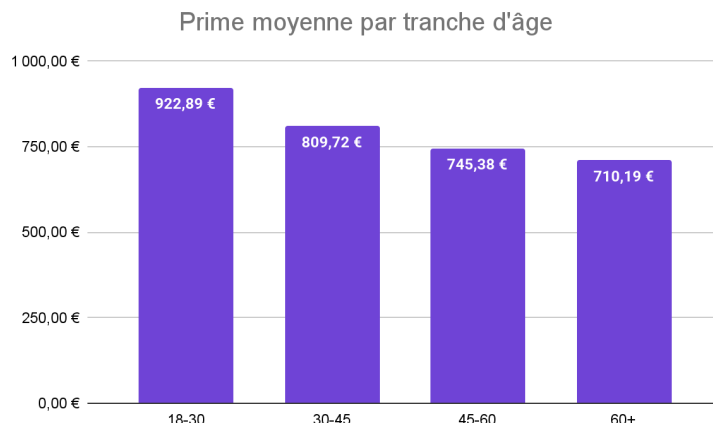
Avec l'âge, les comportements s'ajustent progressivement. La **prime moyenne recule de près de 200 € entre les plus jeunes et les plus âgés**, tandis que la **durée de détention des véhicules reste stable, autour de 6 à 7 ans**. L'expérience acquise se traduit par une prime moins élevée. Les formules d'assurance varient peu, sauf chez les **18–30 ans qui privilégient le tiers**, reflet de contraintes budgétaires plus fortes. Les **types de sinistres demeurent comparables d'une génération à l'autre**. Le **profil de risque évolue peu**, ce sont les **choix économiques qui font la différence**.



Ils ont 7 ans de permis... à moins de 30 ans

Loin du spectre traditionnel du « jeune à risque », les assurés de 18 à 30 ans affichent une maturité d'usage qui échappe aux grilles habituelles. Pas de permis fraîchement tamponné, pas de voiture prêtée par les parents, pas de contrats zappés tous les six mois. En réalité : une **ancienneté moyenne de 7 ans au volant, plus de 5 ans de fidélité à leur véhicule**. Leur **profil d'accidentologie reste d'ailleurs proche de celui de leurs aînés. 47 % des cas impliquent un tiers, 37 % un bris de glace**. Aucune surfréquence liée à l'âge, avec un **taux de sinistralité parmi la tranche d'âge (8,36 %) comparable à celui des 30–45 ans (7,81 %) comme des plus de 60 ans (7,26 %)**.

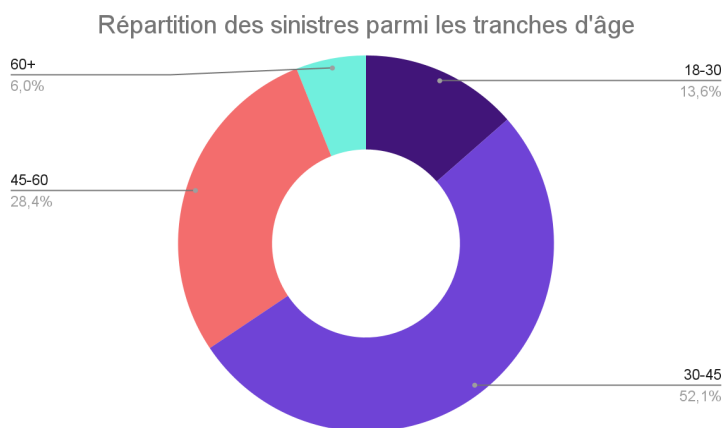
Pourtant, leur **prime annuelle reste la plus élevée du portefeuille, à 922,89 € en moyenne**, soit environ **200 € de plus qu'après 60 ans**. Cet écart tient moins à leur comportement qu'à la mécanique tarifaire : bonus-malus plus récent, barèmes d'âge. Résultat, **près d'un jeune sur deux opte pour la formule Tiers (48 %), contre un sur quatre dans les autres tranches d'âge**.



30-45 ans : l'âge d'or de l'assurance ?

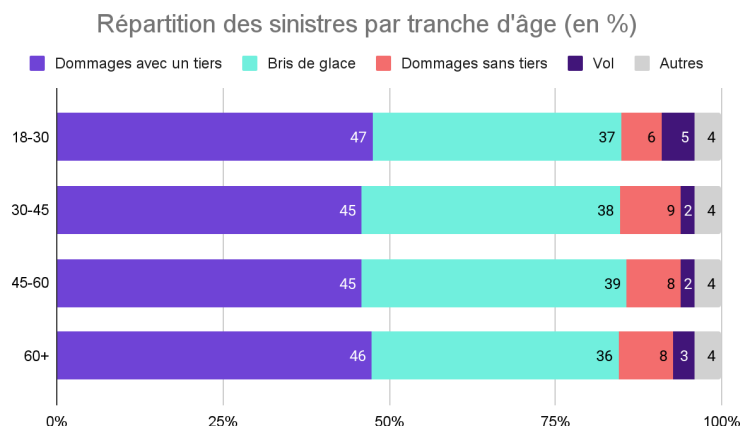
Au cœur du portefeuille, les **30-45 ans incarnent la norme assurantielle**. Non seulement parce qu'ils sont les plus nombreux, mais parce qu'ils concentrent les attributs du conducteur de référence : **quinze ans de permis en moyenne, six ans de fidélité à leur véhicule**, un équilibre entre garanties étendues (**35 % en Tous Risques**) et contraintes budgétaires. Leur accidentologie reflète cette stabilité : **45 % des sinistres concernent un tiers, 38 % un bris de glace**, des proportions quasi identiques à celles des 18-30 ans ou des seniors.

La **prime annuelle se situe dans la moyenne, à 809,72 €**. Ni majorés comme les plus jeunes, ni bonifiés comme les plus âgés, ils occupent une position médiane. Leur **sinistralité parmi la tranche d'âge de 7,81 %**, conforme à la tendance générale, confirme ce statut de **génération pivot**. Les 30-45 ans ? La **colonne vertébrale silencieuse du modèle assurantielle**.



45-60 ans, décennie de la maturité assurantielle

À l'âge de la maturité, les 45-60 ans, eux, représentent la zone de confiance de l'assurance. **Vingt-six ans de permis en moyenne, sept ans de fidélité à leur véhicule**, soit des profils expérimentés, stables, avec un historique clair. Leur **accidentologie parmi la tranche d'âge (7,19 %)** reste dans la norme. La nature des sinistres, elle, ne présente aucune anomalie : **45 % avec un tiers, 37 % un bris de glace**.



En toute logique, ils bénéficient d'une **prime annuelle parmi les plus basses du portefeuille, à 745,38 €** (contre 922,89 € pour les 18–30 ans et 809,72 € pour les 30–45 ans). Leurs choix en matière de garanties dessinent par ailleurs un équilibre parfait : **un tiers en Tous Risques, un tiers en Tiers, un tiers en Tiers+**. Une répartition à parts égales, également observée chez les plus âgés, reflet de la diversité des situations propres à cette tranche intermédiaire – actifs installés ou préretraités, cadres ou ouvriers qualifiés, ménages avec enfant encore ou non à charge. Les **45–60 ans restent un socle de confiance**, au-delà de la diversité des profils socio-économiques.

La longévité fait prime

Passé 60 ans, les assurés cumulent tous les atouts techniques : **près de 40 ans de permis en moyenne, plus de 7 ans de fidélité à leur véhicule**, et une **cotisation plancher à 710,19 €**. Leur prime est faible, non parce qu'ils seraient de meilleurs conducteurs, mais parce que le système les récompense mécaniquement – ancienneté, stabilité, bonus maximal.

Leur **accidentologie reste pourtant comparable aux autres tranches (46 % avec un tiers, 36 % un bris de glace)**. Ce qui les distingue est ailleurs : une **fidélité à toute épreuve**, presque sans équivalent. Ils changent peu de véhicule, peu d'assureur et privilégient des formules équilibrées. C'est le **noyau dur de confiance**, celui qui stabilise le portefeuille dans le temps.

À propos de Leocare

Fondée en 2017 par deux spécialistes de la transformation digitale, Christophe Dandois et Nouredine Bekrar, Leocare est la première néoassurance multiservices – habitation, auto, moto et smartphone – 100 % mobile. Consciente que les produits proposés par les assureurs ne correspondent plus au mode de vie des Français, l'application mobile Leocare leur offre des garanties et des services innovants d'assurance parfaitement adaptés à tous les moments de leur vie, grâce notamment à une technologie temps réel ET un dialogue permanent.

www.leocare.eu